



# Questions CGT au CSE

## LDC Bourgogne

### 24 janvier 2020

Vous nous dites sans cesse que le taux de service auprès de notre clientèle est bon car il est de 98 ou 99 % or nous avons appris que vous ne comptiez pas les codes que vous fermez. Ce qui veut dire que nous ne servons pas certaines commandes de certains clients alors qu'ils les veulent.

Avons-nous perdu des clients à ce jour depuis la restructuration ?

Combien ? Représentant quel tonnage ?

De combien est le taux de service avec les codes fermés à la clientèle ?

A combien s'élèvent les pertes financières pour L.D.C. Bourgogne pour les mois de novembre et décembre ?

Est-il vrai que Casino partira à Sablé à partir du mois de mars ?

Des commandes ont été annulées début janvier alors que les clients les avaient prévues depuis le mois de novembre. Comment vous pouvez nous expliquer que nous n'ayons pas pu les servir ?

Comment vous pouvez justifier auprès de notre clientèle de telles erreurs ?

À ce jour nous perdons de l'argent nous donnons nos clients nous transférons notre travail dans les autres sites. Nous annulons nos commandes faute de produits. Exemple samedi 5 janvier, environ 1 700 colis ont été annulés. Est-ce que vous voulez fermer notre entreprise ?

Les élus CGT au CSE et les salariés sont de plus inquiets pour le devenir du site et donc des emplois. Vous nous avez présenté un projet de suppression dinde avec renforcement du poulet. Et aujourd'hui on perd la dinde et aussi du poulet !

Nous voulons des explications précises, détaillées et concrètes sur les mesures prises par la direction pour redresser la barre, et pérenniser l'avenir.

#### **Service annexe dinde**

Les personnes transférées de la découpe poulet à l'annexe dinde ont normalement les mêmes horaires mais pour autant les salariés ne finissent pas à la même heure pourquoi ?

#### **Service lavage bac dinde**

Manque de palette car tous les services viennent en chercher. Pouvez-vous y remédier ?

#### **Service découpe poulet**

Quel horaire prévoyez-vous à partir du mois de septembre 2020 suite à la restructuration ?

Pouvez-vous prévoir une personne supplémentaire pour les remplacements toilettes ? Car l'attente est de 10 minutes à 45 minutes ?

Pourquoi dit-on aux nouveaux de cesser de parler malgré le travail effectué et que ça permet une bonne ambiance et une bonne motivation pour effectuer la journée ?

Était-il vraiment nécessaire de mettre en place une équipe de journée 6 h à 12 heures et 13 h à 15 heures au vu de l'activité ?

Toutes les années c'est la même équipe qui est prévue sur les après-midis Noël et jour de l'an. Et toujours la même équipe celle de Noël qui du coup ne travaille pas l'après-midi faute d'activité. Pourriez-vous organiser une année sur deux de façon à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes salariés qui viennent d'après-midi ?

Un point info se faisait au service dinde tous les jours. Les salariés de cet ancien service aimeraient avoir la même chose au service découpe poulet. Pourriez-vous le mettre en place ?

Pourriez-vous afficher le planning par ordre alphabétique de façon à ce que les salariés trouvent rapidement leur nom ?

### **Service cello poulet**

Les salariés du service de la cello poulet apprécient l'intérêt que porte la nouvelle responsable auprès d'eux car malheureusement tous ne sont pas comme ça.

Quand allez-vous vraiment adapter les tables en fonction de la morphologie de chacun ?

Il y a actuellement une seule machine pour filmer les dindes. Auriez-vous une solution afin que les dindes ne soient pas filmées à la main ? Le travail est très physique 4 à 5 kg à porter le temps de filmer qui est d'environ 2 minutes pour chaque dinde (environ 40 dindes faites à l'heure) pour l'année prochaine

On ressent clairement une baisse d'activité alors qu'à la réunion vous nous aviez annoncé le contraire ?

Les ouvriers sont de plus en plus sceptiques quant aux dires de la direction.

### **Questions diverses**

Lorsqu'un enfant est malade le salarié peut-il bénéficier de jours enfant malade avec justificatif ?

Et à hauteur de combien par an ?

Quel avenir pour les CDD qui sont ici depuis 8 ans et plus ?

Ont-ils espoir d'être embauchés après tant d'années ?

Pourriez-vous prendre en charge un temps donné pour que les salariés puissent aller au don du sang ?

Sur le site de Mairet six séances chez le chiropracteur sont prises en charge par l'entreprise afin d'éviter les arrêts maladie. Pourrions-nous bénéficier d'une éventuelle participation de votre part ?

Problème récurrent dans toute l'usine : le papier toilette se déroule toujours aussi mal quelle solution pouvez-vous enfin nous apporter pour pallier ce problème ?

Des volontaires ont été demandés afin de travailler le samedi 14 décembre sous la pression en leur disant : « vous n'avez pas le choix ». Ils se sont retrouvés contraints et obligés de venir travailler. Comment définissez-vous le terme volontariat ?

Les salariés de LDC Bourgogne sont sur un accord 35 heures d'annualisation où les fériés sont déjà retirés des 1 607 Heures annuelles. Et la Convention collective prévoit que les jours fériés soit chômés et payés. Alors pourquoi un salarié qui a ses mercredis de repos n'a pas eu sept heures de comptabilisées pour avoir chômé Noël et le jour de l'an ?

Les salariés demandent d'installation de toilettes à l'extérieur vers les camions ramasse.

Pourquoi quand un salarié va à l'infirmerie et qu'il a besoin d'appeler son docteur celui-ci ne peut pas rester seul dans la pièce pour pouvoir discuter en toute confidentialité avec son médecin ?

Le salarié concerné était très gêné de devoir parler à son médecin devant l'infirmière et deux secouristes ?

Trouvez-vous que le secret médical est respecté ?

### **Chauffeur ramasse**

Les plannings des chauffeurs ne sont pas respectés. Ceux-ci sont toujours appelés la veille pour le lendemain matin pour des changements de tournées et / ou d'horaire. Nous vous demandons soit de mettre des astreintes rémunérées à ces salariés, soit de respecter le planning affiché comme l'accord 35 heures le prévoit.

Votre attitude dégrade énormément la vie familiale de ces salariés.

### **Service abattoir**

Les 10 et le 11 décembre il n'y a pas eu d'équilibrage dans les horaires entre les équipes. Une équipe fait huit heures de travail et l'autre cinq heures.

Pouvez-vous prendre en compte les remarques des salariés pour éviter le problème à Noël prochain ?

Le 12 décembre démarrage à 4h30 pour finir à 11h30 était-il vraiment nécessaire de commencer si tôt ?

Quelle est la maladie des dindes noires ?

Sont-elles consommables ?

Pourquoi n'ont-elles pas été faites en fin de journée comme d'habitude ? Car en général il faut désinfecter la chaîne derrière.

Pourquoi les couteaux ne sont pas dans une grille sécurisée ? Les salariés l'ont déjà remonté au responsable de l'abattoir.

La personne qui fait faire les roulements des salariés sur chaîne toutes les heures ne tient pas compte des restrictions de chacun. Ceux-ci sont obligés de s'expliquer à chaque fois. Et pire, la personne se permet en plus d'envoyer la nouvelle responsable pour essayer de convaincre les salariés de le faire quand même.

Pouvez-vous y remédier afin que cette personne respecte la santé des salariés ?

### **Service Accrocheur du quai vif**

Les salariés demandent une prime exceptionnelle de 75 € pour la période des fêtes car les dindes sont beaucoup plus grosses et donc plus de pénibilité. Les salariés demandent à bénéficier de la prime qu'ils avaient quand il y avait la dinde.

### **Service GMS**

Les produits provenant de Corico sont extrêmement lourds. Un filet de dinde fait environ 5 kg nous les recevons en bac par quatre. A la GMS, les salariés avaient défini dans un groupe de travail de ne pas dépasser un poids de 15 kg par carton, pourtant, à ce jour, non seulement il faut reprendre dans les bacs pour remettre dans les cartons, mais en plus les bacs pèsent plus de 20 kg. Les conditions de travail sont de pire en pire.

Tout ce que nous avons mis en place pour protéger la santé des salariés vous le détruisez.

Nous vous demandons de réagir très vite avant que les salariés déclarent des nouvelles maladies professionnelles en exigeant de Corico de mettre en carton faisant maxi 15kg.

Les règles de sécurité et d'hygiène en vigueur à LDC Bourgogne ne sont pas appliquées au service GMS.

Il y a de plus en plus de palettes Europe très lourdes et sales.

Dans ce service les salariés avaient, dans un groupe de travail, amélioré les conditions de travail en faisant en sorte de ne plus manipuler de palettes en bois pour éviter de se blesser et d'avoir des maladies professionnelles.

Il est dommage de voir qu'à ce jour vous ne mettez pas en place le nécessaire pour préserver la santé des salariés. Quand il est demandé à la responsable adjointe de remédier à ce problème en faisant dépoter les palettes en amont celle-ci répond en haussant les épaules.

Lors des réunions de CSE, nous vous avons prévenu qu'il faudrait prévoir du personnel en plus à la réception pour pallier à ce problème. Pourquoi laissez-vous les salariées de ces services trimer tous les jours à cause de mauvaises décisions ? Ce n'est pas comme s'il n'y avait pas de personnel du service dinde à replacer.

Pourquoi un superviseur a un coef 155 échelon 1 et qu'un personnel navette à un coefficient 155 échelon 3 ?

Certains ouvriers sont prévenus le jeudi pour le lundi pour le renouvellement ou pas de leur contrat. Pourriez-vous prévoir un délai plus long de prévenance ?

On n'y comprend plus rien ! Notre direction annonce à plusieurs reprises lors de réunions que le service GMS pré marquerait pour Blancafort les barquettes sans OGM... mais voilà que maintenant c'est Bresdi qu'il le fera. Nous ne comprenons pas pourquoi ça ne reste pas chez nous alors que nous sommes en perte à LDC Bourgogne. Nous aurions donc bien besoin de commandes. Pouvez-vous nous expliquer et surtout nous rassurer ?

Pendant plusieurs jours nous annulons plus de 1 000 colis car Blancafort ne nous livrent pas les produits prévus. Pensez-vous que cela va durer longtemps ? Et surtout que le client va rester chez nous ? On a vraiment l'impression que le client n'est pas si important que cela !

Un salarié du service dinde a été transféré au service GMS pour effectuer le poste au rangement et être aux palettes. Celui-ci se trouve sur chaîne alors que c'est toujours les mêmes femmes au poste de palette et qu'elles demandent à tourner car le poste est très fatigant. Est-ce bien normal ?

Peut-on avoir des câbles à la place des ficelles pour l'affichage des produits GMS car la ficelle se détend, descend et les affiches ne tiennent pas ?

Pourquoi la responsable adjointe GMS ne craque pas les cartons qui sont tombés du tapis qui sont donc abîmés mais le fait faire à quelqu'un d'autre alors que c'est elle qui les a ramassés ?

L'équipe qui est revenue travailler sur un samedi de repos à la GMS et qui en plus s'est aperçue qu'elle était revenue pour rien ou pas grand-chose, était franchement dégoûtée de savoir que la seule personne qui avait eu son jour de repos était la responsable adjointe ! Est-ce bien normal que l'encadrement ne montre pas l'exemple et ne soutienne pas ses équipes ?

## **Trad**

Quand un salarié vient pour aider, il y a un manque d'information concernant l'utilisation des palettes. Mise en place d'étiquette ou d'affiche pour les utilisations des différentes palettes pour éviter les erreurs et gagner du temps. Pouvez-vous mettre en place ces informations ?